

GLOSSAIRE DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

- A -

Accord de coopération-cadre

En termes juridiques, il s'agit d'un accord entre plusieurs Régions/Communautés portant sur le cadre d'un partenariat entre elles. *L'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles, le 24 octobre 2008, entre la Communauté Française, la Région Wallonne et la Commission Communautaire Française* propose une définition commune du dispositif de l'alternance sur ces trois territoires ainsi que les modalités de gestion commune de ce dispositif par la création de l'Office Francophone de la Formation en Alternance (OFFA).

Accompagnateur

Voir Référent

ACTIRIS

Contraction d'ACTif et de IRIS, symbole de la Région de Bruxelles-Capitale. ACTIRIS est le service public chargé de la mise en œuvre des politiques pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Il est chargé de l'inscription des demandeurs d'emploi, d'offrir des services d'aide à la recherche d'emploi et d'organiser des formations pour les demandeurs d'emploi.

Acquis d'apprentissage

Voir UAA

Alt+

Marque de la formation en alternance, créée par l'OFFA en 2020. Au travers de cette marque, l'OFFA et ses ministres de tutelle entendent promouvoir « le système alternance » dans son ensemble comme filière d'excellence, porteuse notamment de débouchés. Ceci, en complète neutralité et transversalité vis-à-vis des différents opérateurs de formation en alternance.

Agrément

Procédure à l'issue de laquelle une unité d'établissement (soit tout ou partie d'une entreprise) reçoit l'autorisation d'assurer une formation en alternance pour un métier spécifique, en collaboration avec un opérateur de formation. L'agrément de formation constitue un prérequis obligatoire à la signature d'un contrat d'alternance.

Annexe

Une annexe est un document d'information complémentaire joint à un autre. Par exemple, le plan de formation est une annexe (obligatoire) au contrat d'alternance. Certaines modifications du cadre de la formation de l'apprenant impliquent également l'ajout d'une annexe au contrat d'alternance : tout changement concernant le référent, l'horaire de formation en entreprise ou chez l'opérateur de formation, les coordonnées de l'apprenant ou le statut d'une des parties de la formation en alternance.

A ne pas confondre avec un avenant au contrat qui lui concerne des changements relatifs au cadre général dans lequel se déroule le contrat.

Apprenant

Tout jeune de 15 ans à 25 ans engagés dans une formation qualifiante en alternance telle que définie dans l'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance.

A.R. (ou AR)

Un Arrêté Royal est un acte de mesures d'exécution de lois fédérales signé par le Roi (chef du pouvoir exécutif) et contresigné par un ou plusieurs ministres.

Article 45 - Article 49

Articles relevant de l'application du « Décret missions » de 1997 organisant les structures de l'enseignement fondamental et secondaire. -

- **Les formations « Article 45 »** sont organisées au 2^{ème} et au 3^{ème} degrés de l'enseignement professionnel et portent sur des profils métiers spécifiques à l'alternance. Elles sont sanctionnées par un CQS (certificat de qualification spécifique) ou une attestation de compétences acquises.

- **Les formations « Article 49 »** sont organisées au 2^{ème} et au 3^{ème} degrés de l'enseignement professionnel ainsi qu'au 3^{ème} degré de l'enseignement technique de qualification. Des 7^{èmes} années complémentaires peuvent être organisées. Comme dans l'enseignement ordinaire de plein exercice, ces formations en alternance permettent d'obtenir un CQ (certificat de qualification) et un C.E.S.S. (Certificat d'enseignement secondaire supérieur).

Avenant

Un avenant au contrat de travail désigne une convention écrite qui le modifie. L'avenant est nécessaire pour toute modification du cadre général dans lequel se déroule le contrat d'alternance : changement concernant le tuteur, la commission paritaire de l'entreprise, le montant de la rétribution de l'apprenant. Il doit être signé par les deux parties. A ne pas confondre avec une annexe au contrat qui elle concerne des changements relatifs au cadre de la formation.

- B -

BCE

La Banque Carrefour des Entreprises est une base de données du SPF Economie reprenant des informations sur les entreprises enregistrées et sur leurs unités d'établissement. La BCE attribue à chaque entreprise (appelée entité) et unité d'établissement un numéro d'identification unique.

- C -

CAP

Le Certificat d'Aptitude Pédagogique est un titre de capacité qui permet d'exercer une fonction d'enseignant. Le CAP peut être obtenu selon deux filières : via une formation académique dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, ou via la réussite des épreuves CAP du Jury central de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Capacité formative

Nombre d'apprenants qu'un tuteur en entreprise peut former simultanément dans une unité d'établissement agréée.

CCT

Une Convention Collective de Travail est un accord entre partenaires sociaux (organisation syndicales et patronales) qui règle les droits et devoirs des parties contractantes.

CEFA

Un Centre d'Education et de Formation en Alternance est une structure commune à plusieurs établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de plein exercice organisant les filières en alternance au 2^{ème} et au 3^{ème} degré de l'enseignement technique de qualification et de l'enseignement professionnel. Les CEFA sont l'un des trois opérateurs de formation en alternance définis dans l'Accord de coopération relatif à la formation en alternance.

Certificat d'apprentissage

Certificat obtenu à l'issue d'une formation en apprentissage dans un centre IFAPME ou EFP/SFPME et homologué par la FWB.

Certification

Dans le cadre d'une formation en alternance, titre ou certificat obtenu par l'apprenant à l'issue de sa réussite : par exemple certificat d'apprentissage, certificat de qualification (C.Q.6 ou C.Q.7), certificat de qualification spécifique.

C.E.S.S.

Le Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures est le diplôme délivré par la Fédération Wallonie Bruxelles qui sanctionne la fin des études secondaires. Il permet d'accéder à l'enseignement supérieur de plein exercice ou de promotion sociale.

CNT

Le Conseil National du Travail est une institution fédérale, paritaire, interprofessionnelle ayant principalement une compétence d'avis à destination du Gouvernement ou du Parlement (d'initiative ou à la demande de ces autorités) sur les problèmes généraux d'ordre social concernant les employeurs et les travailleurs. Le CNT peut aussi conclure des conventions collectives de travail qui sont généralement rendues obligatoires par Arrêté Royal.

Coach sectoriel

Titre désignant en Région wallonne une personne mandatée par un fonds de formation sectoriel afin d'instruire les demandes d'agrément de formation en alternance d'entreprises via une visite sur place au minimum. L'instruction menée par le coach sectoriel est obligatoire et fait l'objet d'un avis remis à l'opérateur de formation. Le coach sectoriel doit avoir un minimum de dix ans d'ancienneté dans le secteur professionnel pour lequel il est mandaté. En Région de Bruxelles-Capitale, cette mission est facultative et le coach porte le nom de représentant sectoriel.

COCOF

La Commission Communautaire Francophone est l'institution publique responsable d'une délégation de compétences de la Communauté Française au profit de la population francophone de la Région bruxelloise. Parmi ces compétences on trouve la formation professionnelle. La COCOF est également un des pouvoirs organisateurs dans l'enseignement secondaire en Région Bruxelloise.

Contrat d’alternance

Le contrat d’alternance est un contrat bipartite qui lie une entreprise formatrice agréée et un apprenant inscrit auprès d’un opérateur de formation. Son objet porte sur des activités de formation pratique en milieu professionnel, sous la responsabilité d’un tuteur désigné et en contrepartie d’une rétribution mensuelle forfaitaire. Le contrat d’alternance est toujours accompagné d’une annexe présentant le plan de formation individuel de l’apprenant.

Commission d’agrément et de médiation

Organe qui, au sein de l’OFFA, traite les demandes de recours ou de médiation introduits par une entreprise ou un opérateur de formation concernant une décision liée à un agrément (octroi, suspension, retrait ou avis divergent entre un opérateur et un coach/représentant sectoriel) ou concernant toute problématique liée à l’exécution du contrat d’alternance.

CP

Une Commission Paritaire est une instance de dialogue social constituée de représentants d’organisations patronales et d’organisations syndicales d’un même secteur. Il en existe pour toutes les branches d’activités économiques. Les commissions et sous-commissions paritaires ont notamment pour mission de conclure des conventions collectives de travail.

CPPT

Un Comité pour la Prévention et la Protection au Travail est un service de prévention du bien-être au travail. Cet organe paritaire est obligatoire dans toute entreprise de plus de 50 travailleurs. Il a pour principale mission de veiller au bien-être des travailleurs dans le cadre de l’exercice de leur activité. Il émet des propositions et avis concernant la politique de bien-être au travail dans l’entreprise.

CPU

La Certification par unités d’acquis d’apprentissage désigne un dispositif organisant la certification des savoirs, aptitudes et compétences professionnels en unités d’acquis d’apprentissage (UAA).

C.Q.6 – C.Q.7

Certificat de Qualification délivré au terme d’une sixième (CQ6) ou d’une septième (CQ7) année de l’enseignement secondaire de qualification (enseignement technique, artistique ou professionnel).

- D -

Délégué à la tutelle

Voir référent

DIMONA (ou Dimona)

Le terme Dimona est la contraction de plusieurs mots : Déclaration Immédiate/Onmiddellijke Aangifte. Il s’agit d’un message électronique par lequel un employeur communique toute entrée et sortie de service d’un travailleur à l’ONSS. Toute entreprise concluant un contrat avec un apprenant a l’obligation d’effectuer une Dimona au plus tard le premier jour de la prise d’effet du contrat.

- E -

EFP

L’Espace de Formation Professionnelle est un centre bruxellois de formation en alternance des PME. Il travaille en lien étroit avec le SFPME.

Enseignement en alternance

L'enseignement en alternance combine la formation générale théorique avec la pratique professionnelle en entreprise. Il s'organise aux deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire (en CEFA) ainsi que dans l'enseignement supérieur.

Entreprise

Au sens du Code de Droit économique, une entreprise désigne toute personne physique qui exerce une activité professionnelle à titre indépendant, toute personne morale (société, ASBL ou fondation) et toute autre organisation sans personnalité juridique (par ex. : une société de droit commun).

Evaluation certificative

Une évaluation certificative sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages acquis. Elle a lieu au terme d'une formation. Exemple : examen de fin d'année.

Evaluation formative

Une évaluation formative sert à renseigner sur les acquis du moment afin de favoriser la progression des apprentissages, notamment par la compréhension des erreurs commises. Elle a lieu en cours de formation. Exemple : interrogation sur une partie de cours théorique ou pratique.

- F -

FMP

Jusqu'en 2017, le Fonds des Maladies Professionnelles était l'organisme responsable de l'indemnisation des salariés concernant les maladies professionnelles. Il a été remplacé par la Fedris, l'Agence fédérale des risques professionnels.

Fonds sectoriel

Organisation propre à un secteur d'activités qui soutient ses entreprises en fonction de ses besoins. Certains fonds ont créé des centres de formation qu'ils financent et gèrent. Dans le cadre du dispositif général de l'alternance, l'OFFA a signé des conventions de partenariat avec des fonds sectoriels pour une promotion conjointe de l'alternance.

FOREM

Service public de Formation professionnelle et d'Emploi de Wallonie. Il a pour missions principales d'outiller et de guider les demandeurs d'emploi vers l'insertion professionnelle, d'anticiper les besoins en recrutement des entreprises et d'y répondre. Le FOREM contribue à l'employabilité des demandeurs d'emploi via l'orientation et la formation tout au long de la vie. Pour ce faire il coordonne les filières d'insertion socioprofessionnelles et déploie des mesures financières incitantes.

Formation en alternance

Concept pédagogique se référant aux systèmes de formation par lesquels les apprenants acquièrent des compétences professionnelles dans deux espaces distincts : un centre d'enseignement ou de formation qui l'accompagne dans l'apprentissage de savoirs théoriques généraux et techniques, et un lieu de travail au sein duquel il apprend la pratique professionnelle du métier dans les conditions d'exercice réel.

FSE

Le Fonds Social Européen fut de 2014 à 2020 le principal dispositif européen de soutien financier à l'emploi. Ce fonds a été rebaptisé FSE+ suite à son association avec 3 autres fonds européens pour la période 2021-2027, il continue à soutenir les politiques de l'Union européenne en matière sociale, d'emploi, d'éducation et de compétences. Il se veut également un des principaux instruments pour aider les Etats membres dans leur reprise socio-économique après la pandémie due au coronavirus.

FWB

La Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement appelée Communauté française) est l'une des trois communautés fédérées de Belgique, compétente en région de langue française et en région bilingue de Bruxelles-Capitale. Ses compétences sont l'Enseignement, la Culture, le Sport, l'Aide à la jeunesse, la Recherche scientifique et les Maisons de justice.

- H -

Horeca

Terme désignant le secteur d'activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés.

- I -

IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance des Petites et Moyennes Entreprises est un organisme d'intérêt public subventionné par la Région wallonne. L'objectif principal de l'IFAPME est de proposer des formations à des métiers dans divers secteurs professionnels. Ces formations sont organisées sur base du principe de l'alternance : des cours en Centre et une formation pratique en entreprise. L'IFAPME est un des trois opérateurs de l'alternance définis dans l'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance.

INAMI

L'Institut National d'Assurance Maladie et Invalidité est un service public fédéral qui fait partie du système de la sécurité sociale. Il joue un rôle clé dans les soins de santé et dans l'incapacité de travail (il détermine par exemple le montant des remboursements des prestations de santé, ou des indemnités en cas de maladie).

Incitant financier

Voir primes

Indépendant

Toute personne physique qui exerce, une activité professionnelle sans être liée par un contrat de travail ou un statut. L'indépendant exerce son activité indépendante sous la forme juridique d'une entreprise individuelle (indépendant en personne physique) ou d'une société (personne morale). L'indépendant bénéficie d'un statut social propre et d'un régime de sécurité sociale spécifique.

- N -

Niveaux A - B - C

Niveaux de compétences organisant le plan de formation de l'apprenant. Le niveau A correspond au niveau d'accès à la formation visée, le niveau B correspond à la maîtrise des compétences prévues au tiers du parcours de formation et le niveau C à la maîtrise des compétence prévues aux deux tiers du

parcours. Le passage d'un niveau à un autre est subordonné à l'évaluation des compétences acquises en entreprise et auprès de l'opérateur de formation.

- O -

OFFA

L'Office Francophone de la Formation en Alternance est un organisme d'intérêt public chargé du pilotage de la formation en alternance en Belgique francophone. Il a été créé en septembre 2015 sur base de l'avenant du 27 avril 2014 à l'accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance, conclu à Bruxelles en 2008, entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française.

ONSS

L'Office National de Sécurité Sociale est un service public fédéral qui calcule et perçoit les cotisations de sécurité sociale payées par les employeurs (cotisations patronales et cotisations des travailleurs retenues à chaque paiement de leur rémunération). Ces cotisations financent en partie les régimes des pensions, les indemnités de maladie, les allocations de chômage et les interruptions de carrière professionnelle.

ONVA

L'Office National des Vacances Annuelles est une institution publique de sécurité sociale chargée de gérer et de contrôler le secteur des vacances annuelles des ouvriers et des artistes.

Opérateur de formation

Appellation donnée à un établissement d'enseignement ou de formation qui organise et promeut la formation en alternance. L'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance définit trois types d'opérateurs de formation : les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA), l'Institut wallon de Formation en Alternance des Petites et Moyennes Entreprises (IFAPME) et le Service de Formation des Petites et Moyennes Entreprises (SFPME).

- P -

Pécule de vacances

Somme d'argent que le travailleur perçoit pour ses congés annuels légaux. Le pécule simple est le salaire habituel correspondant aux jours de vacances (congés payés) et le pécule double est une prime destinée à couvrir les frais de vacances.

Plan de formation

Document accompagnant obligatoirement le contrat d'alternance et reprenant le parcours de formation de l'apprenant. Il liste les compétences que l'apprenant devra acquérir en entreprise et en centre de formation pour obtenir sa certification. Il est établi par l'opérateur de formation et soumis à l'entreprise formatrice.

PME

Abréviation utilisée pour Petites et Moyennes Entreprises.

Pouvoir organisateur

Autorité qui assume la responsabilité d'un établissement d'enseignement.

PPT

Voir CPPT

Préavis

Avertissement préalable qu'une des parties à un contrat de travail doit adresser à l'autre partie pour l'informer de son intention de mettre fin au contrat. Le terme de préavis qualifie également le délai légal à respecter avant un départ dans le cadre d'un licenciement ou d'une démission. Dans le dispositif d'alternance, les modalités de préavis sont reprises à l'article 9, 3° du contrat d'alternance.

Prime à l'alternance

Incitant financier accordé aux acteurs de la formation en alternance afin d'en assurer le développement et d'en améliorer les résultats. La Région wallonne a mis en place quatre types de primes : deux au bénéfice des entreprises agréées, une au bénéfice de l'apprenant et une au bénéfice de l'opérateur de formation. La Région de Bruxelles-Capitale en propose deux : l'une pour l'entreprise et l'autre pour l'apprenant.

Profil de formation

Un profil de formation définit les unités d'acquis d'apprentissage (UAA) associées aux activités clés décrites dans un profil métier. Il est réalisé par le SFMQ en partenariat avec des représentants de l'enseignement et de la formation professionnelle et sera la référence pour établir les programmes et référentiels de formation.

Profil métier

Un profil métier décrit les activités-clés d'un métier et définit les compétences professionnelles nécessaires pour le pratiquer. Il est réalisé par le SFMQ en partenariat avec des représentants des secteurs professionnels et sert de base à l'élaboration d'un profil de formation pour le métier ciblé.

- R -

RBC

Abréviation utilisée pour Région de Bruxelles-Capitale.

Référent

Personne responsable, chez un opérateur de formation, de l'accompagnement de l'apprenant en alternance dans son parcours de formation en entreprise. Le référent instruit la procédure de demande d'agrément des entreprises, établit le plan de formation et veille à son respect de même qu'à celui du contrat d'alternance, et organise – le cas échéant – les procédures de conciliation en cas de non-respect du contrat d'alternance ou de ses annexes. Dans les CEFA, les référents sont appelés accompagnateurs. A l'IFAPME et au SFPME, ils sont appelés délégués à la tutelle.

Repos compensatoire

Le repos compensatoire est le congé accordé en récupération du travail presté un jour férié, un week-end ou un jour de travail en plus de l'horaire ordinaire.

Représentant sectoriel

Voir coach sectoriel

Rétribution

Somme perçue en échange de l'exécution d'un travail. Dans le cadre de l'exécution du contrat d'apprentissage, l'apprenant reçoit une rétribution forfaitaire progressive liée à ses compétences. Cette rétribution est un minimum mensuel légal compatible avec la perception d'allocations familiales.

RMMMG

Le Revenu Minimum Moyen Mensuel Garanti constitue la limite inférieure absolue pour la rémunération en Belgique telle qu'établie par le Conseil National du Travail (CNT). Il est soumis à indexation. Le montant du RMMMG est consultable sur le site du CNT, rubrique « Montants Cct ».

RTT

Le régime de Réduction du Temps de Travail permet, via l'octroi de jours de repos compensatoires, de réduire aux 38 heures légales la moyenne de la durée de travail hebdomadaire pour les travailleurs qui doivent prêter 39 ou 40 heures par semaine. Ce dispositif de RTT est appliqué par exemple dans le secteur de la construction, selon des règles bien précises.

RW

La Région wallonne, communément appelée Wallonie, est une des trois régions fédérées belges. Ses compétences sont notamment l'économie, l'emploi, la formation, la santé et les allocations familiales.

- S -

Secrétariat social

Structure associative prenant en charge les tâches administratives de gestion de personnel incombant à une entreprise ou à toute entité ayant du personnel. Chaque année, le Moniteur belge publie la liste des secrétariats sociaux agréés par l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS).

SEPPT

Un Service Externe pour la Prévention et la Protection au Travail remplit des tâches dans les domaines de la sécurité, de la santé, des aspects psychosociaux, de l'hygiène au travail, de l'ergonomie et de la médecine du travail dans le cadre d'un lien contractuel avec une entreprise.

SFMQ

Le Service Francophone des Métiers et des Qualifications résulte d'un accord de coopération entre les gouvernements de la Communauté française, de la COCOF et de la Région wallonne. Sa mission principale est d'élaborer des profils métiers et des profils de formation qui serviront de référence aux acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle.

SPF

Abréviation utilisée pour Service Public Fédéral.

SFPME

Le Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises est le service public francophone bruxellois de la COCOF. Il agréé les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions de stage et veille à leur bon déroulement. La formation en alternance telle que définie par le SFPME a pour mission de former

de futurs indépendants ou collaborateurs de PME, d'accompagner des porteurs de projets entrepreneuriaux et de permettre une réorientation professionnelle. Le SFPME est un des trois opérateurs de l'alternance définis dans l'Accord de coopération-cadre relatif à la formation en alternance.

SPWEER

Le Service Public Wallon Economie, Emploi, Recherche met en œuvre les politiques wallonnes dans les matières d'économie, d'emploi et de recherche scientifique. En matière d'emploi, le SPWEER vise, au travers des dispositifs d'aide et d'insertion qu'il gère, à soutenir les activités créatrices d'emploi, à promouvoir l'insertion socioprofessionnelle et à encourager la formation professionnelle, notamment par l'attribution de primes à la formation en alternance.

- T -

Tuteur (en entreprise)

Le tuteur est la personne responsable, au sein de l'entreprise, de la formation et de l'accompagnement d'un apprenant en alternance. Il a pour mission de veiller au bon déroulement de la formation de l'apprenant selon son plan de formation et notamment à ce qu'il acquière les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier auquel il se destine.

- U -

UAA

Une Unité d'Acquis d'Apprentissage est un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué et validé. Un acquis d'apprentissage est ce que l'élève sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage. Ces notions sont d'application dans l'enseignement qualifiant et relèvent du concept de la Certification par unité d'acquis d'apprentissage (CPU).

U.E

Une Unité d'Etablissement est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce toute l'activité d'une entreprise ou au moins une de ses activités. L'unité d'établissement est enregistrée dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et reçoit un numéro d'identification à 10 chiffres.

- V -

VA

Abréviation utilisée dans le Vademecum de la formation en alternance pour Vacances Annuelles. Toute personne assujettie au régime belge de sécurité sociale des travailleurs salariés a droit à un nombre de jours de vacances fixé par la loi, calculé sur la base des prestations effectives (ou assimilées) effectuées au cours de l'année qui précède l'année durant laquelle les vacances sont prises. Pour les jours de vacances légaux, le travailleur a droit à un pécule de vacances.

Vademecum (ou vade-mecum)

Un vademecum peut être défini comme étant un guide, un manuel aide-mémoire.

Le Vademecum de la formation en alternance réalisé par l'OFFA reprend nombre d'informations sur ce mode d'apprentissage, notamment les implications du contrat d'alternance pour l'apprenant,

l'entreprise et l'opérateur de formation. Il s'agit d'un document évolutif dont les contenus sont adaptés au fil des changements sociojuridiques, socio-économiques et administratifs.